

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

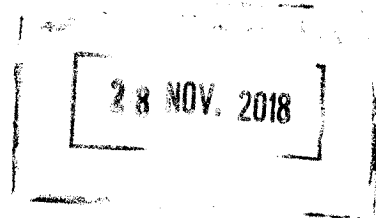
Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01193 Numéro SIREN : 391 661 295 Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 16513

16513



Comptes annuels

Carthage Carrefour Longueuil

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	81 899	81 899		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	115 544 672	2 256 906	113 287 765	102 704 316
Créances rattachées à des participations	742 104		742 104	2 509 767
Autres titres immobilisés	101 530		101 530	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	116 485 204	2 338 805	114 146 399	105 229 083
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	901 198		901 198	958 664
Autres créances	3 822 851		3 822 851	2 278 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 734 768		1 734 768	6 212 818
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	44 845		44 845	16 919
ACTIF CIRCULANT	7 003 661		7 003 661	9 467 271
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	123 488 866	2 338 805	121 150 060	114 696 355

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 2 400 000)	2 400 000	2 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	240 000	240 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	96 952 007	96 889 081
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	840 820	267 925
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	540 205	547 028
CAPITAUX PROPRES	100 973 032	100 344 035
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		134 840
Provisions pour charges		
PROVISIONS		134 840
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 153 204	991 409
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 567	519 554
Dettes fiscales et sociales	147 489	268 786
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 713 768	12 437 730
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	20 177 028	14 217 480
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	121 150 060	114 696 355

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		593 100	593 100	606 200
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		593 100	593 100	606 200
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			736 806	786 419
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 329 908	1 392 619
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 153 062	1 560 223
Impôts, taxes et versements assimilés			151 300	139 491
Salaires et traitements			489 119	636 677
Charges sociales			277 636	356 605
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				3 103
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			26 986	22 225
CHARGES D'EXPLOITATION			2 098 103	2 718 325
RESULTAT D'EXPLOITATION			-768 196	-1 325 706
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 266 494	1 323 379
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			103 025	146 911
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 486 583	34 891
Différences positives de change			27	1 963
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 856 130	1 507 145
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			148 335	258 092
Différences négatives de change			487	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			148 822	258 092
RESULTAT FINANCIER			3 707 308	1 249 052
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 939 112	-76 653

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96	17 033
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 647	23 750
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 036 715	3 012 392
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 043 457	3 053 176
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540	700
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 401 964	2 693 050
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	481	429 891
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 402 985	3 123 642
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 359 527	-70 466
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-261 235	-415 046
TOTAL DES PRODUITS	6 229 495	5 952 941
TOTAL DES CHARGES	5 388 675	5 685 015
BENEFICE OU PERTE	840 820	267 925

Annexes

Les comptes de l'exercice 2017 sont présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

Matériel de transport durée d'amortissement : 6 ans L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont constituées de la marque FAYOLLE.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- les titres de participation et autres titres.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat de ces titres ainsi que des frais d'acquisition. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

Le montant global de 116 279 439,14 € se décompose en 115 544 671,75 € de titres et 734 767,39 € de créances sur participations.

Des provisions ont été constituées pour la dépréciation des titres de nos filiales pour un montant de 2 256 906,44 € et pour la dépréciation des créances sur participations pour un montant de 0 €.

STOCKS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par les amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition des titres sur 5 ans.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les provisions pour risques sont :

- Les provisions pour situations nettes négatives des filiales ont été reprises pour 134 839,96 et dotées à hauteur de 0 euros et font apparaître un solde 0.

ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2017 ont été évalués par une méthode statistique.

Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

DISPONIBILITES

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement, de dépôts à terme.

CREDIT D'IMPOT

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste "impôt sur les sociétés".

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE a pour objet le financement et l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement recherche et innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leurs fonds de roulement (art.244 quater C du CGI). Il vient contribuer au renforcement des fonds propres de la société.

La Société ne bénéficie pas du CICE au titre de l'exercice 201.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EFFECTIF

L'effectif moyen retenu est de 5 personnes.

CONSOLIDATION

La SA Francis Fayolle est la société consolidante du groupe Fayolle.

INTEGRATION FISCALE / VENTILATION IMPOT

La SA Francis Fayolle est tête d'un groupe fiscal constitué avec l'ensemble des filiales qui respectent les critères requis.

Le boni d'intégration s'élève à 261 235,00 euros et vient compenser la charge d'impôt nulle sur l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	81 899		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilitisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 899		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	109 957 573		10 667 866
Autres titres immobilisés			101 530
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	109 957 573		10 769 396
TOTAL GENERAL	110 054 472		10 769 396

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			15 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			81 899	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			81 899	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 338 664	116 286 775	
Autres titres immobilisés			101 530	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 338 664	116 388 305	
TOTAL GENERAL		4 338 664	116 485 204	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	81 899			81 899
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 899			81 899
TOTAL GENERAL	81 899			81 899

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

**FRAIS ETBL
AUT. INC.**

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre	481		7 304		-6 823
TOTAL	481		7 304		-6 823

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	547 029	481	7 304	540 205
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	547 029	481	7 304	540 205
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	134 840		134 840	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	134 840		134 840	
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	4 743 489		2 486 583	2 256 906
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	894 571		894 571	
DEPRECIATIONS	5 638 060		3 381 154	2 256 906
TOTAL GENERAL	6 319 929	481	3 523 298	2 797 112
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières			2 486 583	
Dotations et reprises exceptionnelles		481	1 036 715	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	742 104	742 104	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	901 198	901 198	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 700	2 700	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 756	1 756	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	69 116	69 116	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 103 798	1 103 798	
Groupe et associés	2 617 969	2 617 969	
Débiteurs divers	27 511	27 511	
Charges constatées d'avance	44 845	44 845	
TOTAL GENERAL	5 510 997	5 510 997	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 153 204	1 153 204		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	162 567	162 567		
Personnel et comptes rattachés	17 703	17 703		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 147	65 147		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	31 920	31 920		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	32 719	32 719		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 564 424	18 564 424		
Autres dettes	149 344	149 344		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	20 177 028	20 177 028		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	FOURNISSEURS FACTURE	159 942,00	320 792,97	-160 850,97
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		159 942,00	320 792,97	-160 850,97
AUTRES DETTES				
45580000	ASSOCIES C/CT INTERE	9 548,29	7 954,05	1 594,24
46860000	CHARGES A PAYER	134 709,97	4 480,66	130 229,31
TOTAL AUTRES DETTES		144 258,26	12 434,71	131 823,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTES PROVISIONNEES	17 697,60	43 072,00	-25 374,40
43820000	CHARGES SOCIALES S/C	9 595,64	23 818,82	-14 223,18
43860000	AUTRES CHARGES A PAY	12 402,51		12 402,51
44820000	CHARGES FISCALES SUR	3 776,67	9 184,77	-5 408,10
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	18 922,00	9 846,25	9 075,75
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		62 394,42	85 921,84	-23 527,42
TOTAL CHARGES A PAYER		366 594,68	419 149,52	-52 554,84

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D	44 844,66	16 919,33	27 925,33
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		44 844,66	16 919,33	27 925,33

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
26780000	INTERETS COURUS	7 336,32		7 336,32
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		7 336,32		7 336,32
AUTRES CREANCES				
43870000	PRODUITS A RECEVOIR	2 700,07		2 700,07
44870000	ETAT PRODUITS A RECE	1 103 798,46	951 273,07	152 525,39
TOTAL AUTRES CREANCES		1 106 498,53	951 273,07	155 225,46
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 113 834,85	951 273,07	162 561,78

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 518 360			1,58
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Dénomination	forme juridique	SIREN	Adresse	% de détention
FILIALES (plus de 50%)				
AB PARCS SOMEBA	SAS	422382614	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
SORBA	SARL	349932210	14, rue Franics de Pressencé 92800 PUTEAUX	100,00
DEJEU	SARL	300601077	9, avenue des Cures 95580 ANDILLY	96,15
SANET	SAS	696980176	ZA D'Outreville 60540 BORNEL	74,70
ALLIANCE ENTREPRISE	SAS	602055386	23, rue Jean Jacques Rousseau 93400 SAINT OUEN	100,00
DESPIERRE	SAS	738206325	Chemin de Pontoise 95300 ENNERY	100,00
SNT	SAS	321563959	Chemin de Pontoise 95300 ENNERY	100,00
FAYOLLE CANADA INC	SA	NEQ 1163520589	1655, rue de Beauhanois Ouest MONTREAL (QUEBEC) H4N1J6	99,99
AXEL	SAS	403900673	9, avenue des Cures 95580 ANDILLY	100,00
DES LANDES DE BOISSY	SCI	382828028	19, ZA des Quatre Vents 95650 BOISSY L'AILLERIE	100,00
APPLIC SOL	SA	334336120	19, ZA des Quatre Vents 95650 BOISSY L'AILLERIE	100,00
FAYOLLE ET FILS	SA	623720208	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
RCP-F	SA	309541811	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
FILLOUX	SAS	509541170	5, avenue des Cures 95580 ANDILLY	100,00
MASC	SARL	538612938	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
ENT DE TRX FAYOLLE ET FILS	SARL	501639165	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
AUBUSSON BRICOLAGE	SA	331563924	ZI du Mont 23200 AUBUSSON	97,03
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)				
PHILIPPON	SARL	718203235	7, avenue des Cures 95580 ANDILLY	43,30
LIBAG	SCI	514280254	14, avenue des Cures 95580 ANDILLY	30,00
SOTRAMAT	SARL	778126912	Chatelus Malvaleix 23200 AUBUSSON	50,00
NEREV	SARL	400187951	14, avenue des Cures 95580 ANDILLY	20,00
AUTRES TITRES				
CARTHERA	SAS	5200004607	47, boulevard de l'Hopital 75651 PARIS	5,00

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
INDEMNITES RETRAITES	30 471				30 471

TOTAL

30 471

30 471

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL

Engagements réciproques

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
--------------------------	-------	------------	----------	----------------	--------------------------	--------

TOTAL

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €

**30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY**

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le

CERTIFIÉ CONFORME

caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Perreux sur Marne le 29 mai 2018

A Choisy le Roi le 29 mai 2018

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

A stylized signature in black ink, consisting of a large loop at the top and several horizontal strokes below it.

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

A stylized signature in black ink, featuring a large, rounded loop on the left and a series of smaller, connected loops on the right.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix-huit et le 14 juin à 15 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M CORREGE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

M. Gilbert DALLAIS et Mme Isabelle LEGRAND, les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Claude CHAILLIE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

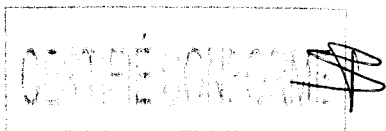
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

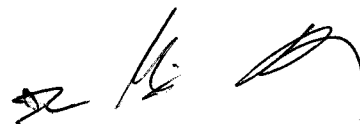
- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et des comptes consolidés; quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;





Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune charge non déductible visés par l'article 39-4 du CGI..

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 840 819 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 97 792 825 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2014	0	0
2015	0	0
2016	0,14	205 000

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2017 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

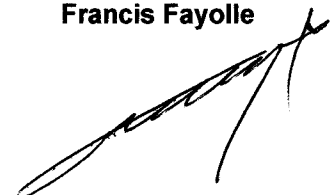
L'assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence relatifs aux membres du conseil de Surveillance à la somme de 35 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis Fayolle



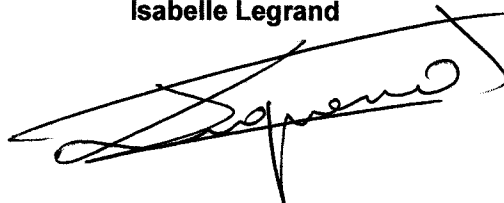
Gilbert Dallais

LES SCRUTATEURS

LE SECRETAIRE
Claude CHAILLE



Isabelle Legrand



SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

**RAPPORT DE GESTION SUR
LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 593 100 € contre 606 200 € en 2016.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2.098 103 € contre 2 718 325 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (768 196) €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 3 856 130 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1 266 494 € et de reprises sur dépréciations financières pour 2 486 583 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.

- Les charges financières s'élèvent à 148 335 essentiellement constituées d'intérêts et charges financières.

Le résultat courant avant impôt ressort à 2 939 112 €

- Les produits exceptionnels ressortent à 1 043 457 € composés essentiellement de reprises sur provisions antérieures. Les charges exceptionnelles qui sont de 3 402 985 €, sont essentiellement dues à des charges sur opérations en capital

Notre résultat exceptionnel ressort donc en négatif à (2 359 527 €).

Après prise en compte du total des produits de 6 229 495 €, du total des charges de 5 388 675 €, de l'impôt sur les bénéfices de (261 235) €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 840 820 €.

Le total du bilan est de 121 150 060 € au 31 décembre 2017.

L'actif net s'élevant à 100 973 032 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 114 146 399 €, le fonds de roulement ressort à (13 173 367) €.

CERTIFIÉ CONFORME 

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Cette année encore la structure financière de notre société est demeurée solide avec une situation nette confortable et un endettement faible, au regard de nos capitaux propres.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique global peu favorable, nous poursuivons nos activités avec un souci permanent d'amélioration de notre rentabilité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous vous rappelons la situation et l'activité de nos principales filiales qui a été la suivante durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 92 370 050 € contre 91 711 070 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 96 443 214 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 94 290 047 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 2 153 167 €.

Notre résultat courant avant impôt ressort à 1 980 152 €.

Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 7 599 345 € concernant essentiellement des produits sur opérations en capital, et des charges exceptionnelles pour 6 619 659 €, principalement constituées par des charges exceptionnelles sur des opérations en capital pour 4 480 578 €, des dotations exceptionnelles sur amortissement pour 1 836 964 €.

Ces opérations sont liées à la reprise de notre activité Travaux par la société Entreprise de Travaux Fayolle et Fils.

En conséquence le résultat exceptionnel est positif pour 1 158 674 €.

Le total des produits est de 104 830 779 € et le total des charges s'élève à 101 691 953 €, notre résultat net ressort positif de 3 138 826 € contre 710 377 € pour 2016.

L'actif net s'élevant à 16 663 098 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 9 591 555 €, le fonds de roulement ressort à 1 224 536 €.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan était de 66 413 179 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 14 163 582 € pour 12 701 838 € en 2016.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 14 514 126 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 540 284 €.

Le total de produits s'élevant à 15 065 332 € et celui des charges à 14 617 516, le résultat net est positif de 447 816 €.

L'actif net s'élevant à 8 671 411 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 6 039 287, le fonds de roulement ressort à 2 632 124 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 853 462 € contre 9 225 116 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 10 134 127 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 10 133 €.

Le total de produits s'élevant à 10 148 085 € et celui des charges à 10 066 390 €, le résultat net est positif de 81 694 €.

L'actif net s'élevant à 4.413 985 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 677 053 €, le fonds de roulement ressort à 736 932 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 3 910 081 € en diminution par rapport à l'exercice 2016 de 2 884 729 €, lequel était de 6 794 810 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 4 996 995 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (969 437) €.

Notre total des produits s'élevant à 4 210 790 € et celui des charges à 5 103 414 €, le résultat net est négatif de (892 623) €.

L'actif net s'élève à 535 445 €, après déduction des immobilisations nettes de 90 149 €, le fonds de roulement ressort à 445 296 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 6 721 355 € en augmentation de 684 351 € par rapport à 2017, lequel était de 6 037 004 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 6 603 665 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 81 897 €.

Avec des produits financiers de 20 632 € minorés par des charges financières de 824 €, le résultat financier ressort en positif à 19 808 € et notre résultat courant présente un solde positif de 101 705 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 79 567 € du fait de produits exceptionnels de 85 460 € tempéré par des charges exceptionnelles sur opérations de gestion de 365 €, de l'impôt sur les bénéfices de 48 448 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 132 824 €.

Le total du bilan s'élève à 3 667 037 € composé à 65,8 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 412 012 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 353 610 €, le fonds de roulement ressort à 2 058 402 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2017 à 11 011 692 € contre 9 703 369 € en 2016 en progression de 13,5 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 11 445 871 € et des charges d'exploitation de 10 955 767 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 490 104 €.

Le CICE 2017 s'est élevé à 67 785 €

Des charges financières de 23 373 €, et des produits financiers de 20 € font apparaître un résultat financier négatif de (23 353) €

Le résultat courant avant impôts est positif de 466 751 €.

Après prise en compte du total des produits à 11 506 818 € et du total des charges de 11 135 664 €, notre résultat net est positif à hauteur de 371 154 €.

L'actif net s'élevant à 2 068 321 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 097 289 €, le fonds de roulement ressort à (1 028 968) €.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan était de 8 711 690 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 010 895 € contre 1 858 125 € lors de l'exercice 2016.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 2 065 956 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à 8 961 €.

Avec des produits financiers de 17 750 €, des charges financières minimales de 3 €, le résultat financier est positif à concurrence de 17 747 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de (423 €).

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 26 375 € ;

Au 31 décembre 2017 le total du bilan atteint 1 988 000 €.

L'actif net s'élevant à 1 359 674 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 121 687 €, le fonds de roulement ressort à 1 237 987 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues intègrent les modifications liées aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 relatifs aux immobilisations. Des informations complémentaires sur les principes comptables retenus sont reprises dans les annexes présentées avec nos comptes.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre activité orientée vers la gestion et les prises de participation n'induit pas de politique spécifique en matière de recherche et de développement

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pris aucune participation significative.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat négatif de l'exercice s'élevant à 840 820 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 97 792 825 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2014	0	0
2015	0	0
2016	0,14	205 000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune charge non déductible fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et+)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3					1	40					19
Montant total des factures concernées TTC en K€	255	7 000				7 080	867 575					22 223
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,02	0,57				0,57						
% du chiffre d'affaires de l'exercice							60,46					0,15
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :						Délais contractuels : X Délais légaux :					

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 391 295 K€ contre 338 126 K€ en 2016.

- Les charges d'exploitation se sont élevées à 381 733 K€ contre 335 382 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 289 K€, un résultat exceptionnel de (2 023) K€ , un impôt sur les sociétés de 3 143 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 715 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 3 417 K€ contre 653 K€ l'exercice précédent.
Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 2 207 K€ et un résultat hors groupe de 1 210 K€.
Nos capitaux propres s'élèvent à 66 009 K€ contre 65 539 K€ en 2016.

Les données chiffrées de nos filiales françaises vous ont été fournies ci-dessus.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 354 913 993 \$CAD contre 289 814 194 \$CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 349 638 288 \$CAD, le résultat d'exploitation ressort à 5 275 705 \$CAD.

Le résultat net ressort à 3 471 121 \$CAD.

Les capitaux propres s'élevant à 64 607 440 \$CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 46.069 477 \$CAD, le fonds de roulement ressort à 18 537 963 \$CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire

